



Paris, 27 mai 2020

COMMUNIQUE sur la REPRISE D'ACTIVITE POST CONFINEMENT

UNE DIRECTION GENERALE TRES FERMEE (hermétique)

Lors de la tenue du CSE de ce jour, la Direction nous a présenté la phase 2 du plan de reprise d'activité qui sera actif début juin.

Le positionnement ferme du Directeur Général, en séance, n'est pas satisfaisant (réjouissant) .

- . les élu.e.s ont reçu le Plan de reprise d'activité sur les modifications de la phase 2, moins de 24 h avant le CSE
- . TOUTES les organisations syndicales qui ont se sont exprimées ont reçu une fin de non-recevoir à la majorité de leurs propositions.
- . Même les recommandations de l'inspectrice du travail sont restées en partie sans suite !

Par ce communiqué, les organisations syndicales FO, SUPAP / FSU, CFE/CGC, CGT demandent à la Direction Générale d'assouplir à nouveau sa position sur :

- Le retour des personnels dans les locaux de Paris Habitat, **sur la base du volontariat, jusqu'à fin juin (recommandation de l'inspection du travail).**
- **Le retour en présentiel, éventuellement, à partir de début juillet** après la fermeture des écoles, avec un système de transport à priori plus performant et une confirmation que la pandémie aura diminuée.

Le retour progressif des collègues, au démarrage de la période estivale, favorisera une reprise apaisée et raisonnée pour les responsables comme pour les salarié.e.s (début de la phase 3 à revoir fin juin en CSE)

- **Le renouvellement jusqu'à fin Juin de l'absence de pointage.** Une façon de répondre à la demande de l'inspection du travail de ne pas générer de stress supplémentaire, notamment pour les collègues qui habitent loin.

- Donner la possibilité de **poser ses congés jusqu'à fin Juin, comme chaque année.** Pandémie ou non, les collègues sont responsables et sauront anticiper avec responsabilité la nécessité de continuité de service aux locataires

Sur ces deux derniers points, la direction générale a finalement assoupli sa position en nous adressant un PRA modifié cet après-midi :

- *Aucune retenue sur salaire ne sera effectuée durant la phase 2 (fin juin) et une grande souplesse sera accordée sur les horaires de travail.*
- *Les collaborateurs qui ne pourraient pas poser leurs congés avant la fin du mois de mai (ou ceux dont l'organisation des congés serait amenée à être modifiée pour des raisons personnelles), pourront les poser (ou les modifier) courant juin. Ces congés pourront être validés par le responsable sous réserve que les dates soient compatibles avec la continuité de service et les congés déjà validés pour le reste de l'équipe.*

Beaucoup d'autres demandes ont été exprimées lors de ce CSE, particulièrement tendu. Par cette communication, nous demandons à la Direction Générale de revoir sa position, **concernant le maintien de l'obligation de présence sur le poste de travail, deux jours par semaine sur la base du volontariat, conformément aux recommandations de l'inspectrice du travail :**

Intervention de l'inspectrice du travail lors du CSE du 27 mai 2020 :

« En bref je souhaitais demander à ce que la direction face preuve d'une souplesse notamment sur l'aspect transports. Il n'est pas question de ne pas revenir sur le site mais progressivement en prenant en compte les difficultés des salariés Le badgeage comme outil de sécurité mais pas comme un contrôle strict de la durée du Travail ne serait-ce que pour éviter de générer du stress pour les collaborateurs en présentiel. Si possible privilégier le volontariat et comprendre les éventuels refus. Maintenant il faut aussi voir par service comment le présentiel est réalisable. Merci Si vous voulez je peux échanger sur le sujet avec les représentants et la direction. Le port du masque dans les transports est aussi une contrainte forte avec la chaleur à ne pas mésestimer »

L'intersyndicale ne peut accepter que l'on impose aux salariés un retour forcé, sur deux jours par semaine alors que le télétravail répond parfaitement à la situation actuelle et est privilégié par le gouvernement, le volontariat s'impose. Le pointage doit être exclu jusqu'à fin juin, pour éviter un stress à nos collègues..

Maitriser le dialogue social, c'est partager le retour de terrain, écouter la représentation des personnels et savoir faire des compromis. Alors, nous attendons du Directeur Général, un geste fort !

Nous appelons les collègues en difficulté à nous contacter ! Ne restez pas seuls, isolés, les élus de l'intersyndicale sont à votre disposition si vous rencontrez un problème où si vous avez des questions, contactez-nous.

L'Intersyndicale FO, SUPAP / FSU, CFE/CGC, CGT